La Lettre de l'AMGe



1-2	Editorial
2.3	Prise de position commune
3	Les médecins disent «non»
4-5	Nous n'avons rien à cacher, au contraire
5	Ordre du jour AG
7	Ma vie de médecin
8-10	Candidatures
11	Changements d'adresses
12	Mutations
12	Décès
13-14	Petites annonces
14-15	A vos agendas!



AMGe association des médecins du canton de genève

Le Secrétariat de l'AMGe

sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 (inclus)

Réouverture le jeudi 3 janvier 2019

Salaires des médecins

Des conclusions erronées!

En début de semaine passée, l'opprobre a une fois de plus été jeté sur les salaires des médecins. Une étude menée sur vingt mille médecins, soit 65% d'entre eux en Suisse, se fondant sur leur déclaration AVS, fait montre de salaires annuels compris en moyenne entre 187 000 (pédopsychiatres) et 817 897 francs (neurochirurgiens). Les articles relatant ces faits de conclure que c'est un scandale, ces montants allant renchérir les primes maladie.

Confusion entretenue

Ces conclusions sont hâtives et, de fait, erronées. Les montants pris en compte sont ceux de l'AVS, qui comprennent non seulement les frais relatifs à la LAMal – soit ceux qui pèsent sur les primes maladie – mais aussi ceux relatifs aux patients privés, à la vente de médicaments et à d'autres revenus, comme par exemple des rentrées immobilières, qui n'ont aucune incidence sur les primes.

Il est nécessaire de comparer ces chiffres avec ceux du 20 mars 2018 publiés par l'Office fédéral de la statistique, portant sur 75% des cabinets médicaux en Suisse, et qui attestent que le propriétaire d'un cabinet médical gagne en moyenne 137 950 francs à charge de l'assurance obligatoire des soins, la fameuse LAMal. Ces montants, représentant 6,5% des primes, n'ont eu aucun écho dans la presse. C'est regrettable. A force de répéter sur tous les tons que les médecins sont les fossoyeurs des primes maladie, on met à mal les professions médicales et on fait le jeu des assurances.

Il est ainsi piquant de relever les salaires des dirigeants des caisses d'assurance maladie de Suisse, qui gagnent entre 460 000 francs et 2,2 millions de francs. Mon propos n'est pas ici de critiquer les salaires de ces hauts dirigeants. Ils ont une lourde charge et de fortes responsabilités. Mais en ont-ils plus qu'un neurochirurgien ? Ou qu'un oncologue ? Je ne le pense pas. Leurs décisions, aussi difficiles soient-elles à prendre, ne sont jamais une question de vie ou de mort. Quand une de mes proches connaissances, atteinte d'une maladie dégénérative, me raconte l'opération au cerveau qu'elle a subie, je ne peux être que respectueuse du travail de spécialistes médicaux. Désolée pour les hauts dirigeants des caisses maladie, mais leur travail me semblent moins justifier leurs salaires que les compétences et les spécialisations des médecins. Pourtant, ils influent probablement aussi le montant des primes maladie.

INVERSEZ LA TENDANCE!

Pour cela, choisissez le bon remède contre la surchauffe







ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06 www.caisse-des-medecins.ch geneve@caisse-des-medecins.ch

Désignation de faux coupables

Le problème, ce n'est pas le salaire des médecins à charge de la LAMal, dont nous avons vu qu'il est de 137 950 francs en moyenne par année. C'est l'utilisation politique qu'on en fait. A l'aide de chiffres induisant de fausses conclusions, certains politiciens entrent en campagne pour désigner des coupables et reporter ainsi le courroux de la population sur d'autres qu'eux-mêmes. Les solutions pour endiguer l'augmentation des primes sont forcément multiples. Il faut ainsi oser traiter de questions comme la densité hospitalière, l'autorisation de pratiquer dans certaines régions, le prix des médicaments, le vieillissement de la population, l'accès aux

nouvelles technologies et aux nouveaux médicaments, les avis médicaux auprès de plusieurs médecins pour la même pathologie, etc. Les Assises de la santé, initiative lancée ce printemps à Genève avec le concours des hôpitaux publics et privés, des cliniques de réhabilitation, des associations de médecins, des maisons de santé et des instituts de soins à domicile est une manière rationnelle de proposer à la population une offre de soins coordonnée, de qualité et à des coûts – dans l'idéal – maîtrisés. Un exemple à suivre au niveau fédéral.

Véronique Kämpfen

Article paru dans Entreprise Romande du 9 novembre 2018

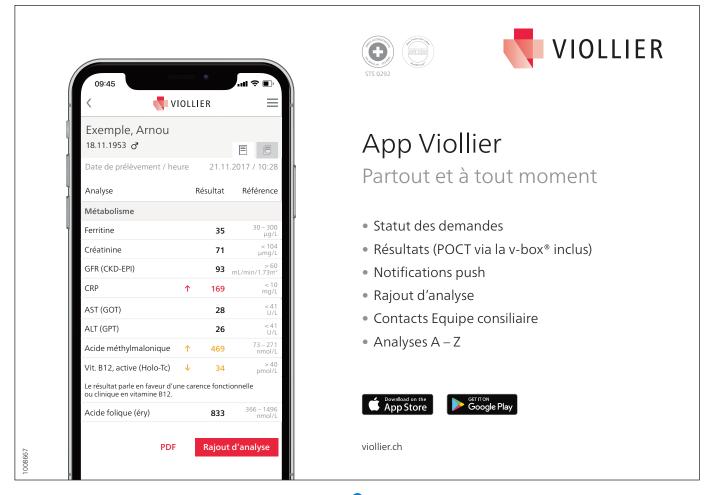
Prise de position commune des associations faîtières des Sociétés cantonales de médecine

Les désinformations de l'OFSP n'aideront pas le système de santé suisse. Appel à 3 mesures immédiates pour rétablir la confiance.

Quelques semaines après avoir validé de nouvelles hausses non justifiées de primes, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a présenté une étude affirmant, chiffres spectaculaires à l'appui, que les revenus des médecins seraient « nettement plus élevés » qu'il ne le pensait, en particulier chez les praticiens indépendants.

Cette étude est contestée par la FMH et les sociétés cantonales de médecine. En effet, en avril 2018, une autre étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec des données plus précises et récentes, a montré des revenus moyens bien plus modestes pour les cabinets médicaux : environ 155'000 CHF / an (contre 257'000 CHF / an selon l'étude OFSP). La prochaine étude de l'OFS sur ce sujet, pour la période 2017, débutera en ce mois de novembre.

On le sait, le contexte fédéral est actuellement très tendu, avec des discussions aux enjeux financiers colossaux pour essayer de moderniser le système de santé et maîtriser ses coûts (nouvelle structure tarifaire ambulatoire; multiples réformes de la LAMal, etc.). Au-delà d'une tentative de désinformation qui ne devrait pas résister à l'épreuve des faits à



notre connaissance, vouloir imposer politiquement l'idée que les médecins sont la cause principale de la hausse des coûts, et des primes, constitue un jeu très dangereux pour toute la population suisse qui augmente et vieillit.

Nous tenons ainsi à partager publiquement notre inquiétude quant aux possibles conséquences cumulées pour les patients, dans leurs cantons, des propositions d'interventions en cours d'étude à Berne, notamment :

- Un pouvoir de régulation accru aux cantons, sans obligation de concertation avec les partenaires (prestataires, patients);
- Fermeture de cabinets médicaux lors du départ à la retraite des médecins, sans remise possible ;
- Limitation à l'installation de nouveaux médecins spécialistes pour ralentir et restreindre l'accès aux soins spécialisés, donc onéreux ;
- Fin de l'obligation de contracter. Donc choix plus limité pour les patients, voire obligation de changer de médecin. Et forte pression sur les prestataires pour « moins soigner » ;
- Report croissant des coûts sur les patients/assurés pour tous les soins ambulatoires ;
- Nouvelles interventions tarifaires non concertées dans la relation médecin-patient (limitation de la durée des consultations, réduction du catalogue de prestations).

Pour le maintien d'une médecine de qualité en Suisse, les associations faitières des sociétés cantonales de médecine font aujourd'hui 3 propositions ciblées, afin de rétablir la confiance indispensable à des discussions sereines :

1. Gel par le Conseil Fédéral des primes d'assurance maladie, tant que leur fixation ne sera pas effectuée en fonction de l'évolution réelle des coûts, et plus selon les projections toujours trop prudentes des assureurs

Injustifiées comme celles de 2018 déjà, les hausses de primes 2019 validées par l'OFSP ne serviront qu'à alimenter encore davantage les réserves excédentaires des caisses (dont une partie importante risque une fois encore d'être perdue à la

bourse), alors que les hausses de coûts éventuelles sont déjà largement couvertes par l'exercent de réserves accumulées. Le Conseil fédéral doit fixer les primes en fonction de l'évolution réelle des coûts constatée l'année précédente, au moins aussi longtemps que les réserves sont suffisantes pour faire face à une variation « normale » de l'ordre de 2%. D'ici là, nous demandons le gel des primes.

2. Examen des données de l'étude de l'OFSP sur les revenus des médecins par un organisme indépendant

Les différences de résultats entre l'étude de l'OFSP et celle de l'OFS sont trop grandes pour qu'elles fondent la moindre décision de réforme pouvant impacter les prestations aux patients et les revenus des médecins, toutes spécialités confondues et tous statuts confondus. Le Conseil fédéral doit exiger une analyse des données de l'étude du bureau BASS (dont un vice-directeur de l'OFSP est membre fondateur) par un organisme indépendant libre de conflits d'intérêt, qui devra aussi identifier de manière précise l'impact réel du revenu des médecins indépendants sur les primes (en 2016, 1 franc sur 15).

3. Groupe d'experts «données du système de santé». Avec des représentants des patients et des médecins!

Le Conseil Fédéral est en train de constituer un groupe d'experts chargé d'élaborer une stratégie pour la collecte, le traitement et l'analyse des données dans le domaine sanitaire. Nous attendons que le Conseil fédéral démontre son souci de transparence en intégrant les représentants des patients et des médecins à ce groupe d'experts!

Nous demandons une réponse publique des autorités fédérales à ces propositions.

Dr Philippe Eggimann Société médicale de la Suisse romande Dr Florian Leupold Verband Deutschschweizer Ärztegesellschaften Dr Franco Denti Ordine dei Medici del Canton Ticino

Les médecins disent non à la surveillance des assurés

L'Association des Médecins du canton de Genève (AMGe) s'oppose à la modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales conférant une base légale pour la surveillance des assurés.

L'Association des médecins du canton de Genève (AMGe) s'oppose fermement à la proposition de modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales. Le texte proposé viole, de manière inacceptable, les libertés les plus élémentaires de chaque citoyen, dont, notamment, la liberté de mouvement.

Les pouvoirs que donne le projet de loi aux assureurs sont totalement disproportionnés et incontrôlables. Ils permettraient à un simple responsable d'une assurance de décider d'ouvrir une enquête à l'encontre d'un assuré et ainsi de l'observer secrètement, d'effectuer des enregistrements visuels et sonores et d'utiliser des instruments techniques visant à le localiser.

L'assuré pourrait en outre être observé non seulement lorsqu'il se trouve dans un lieu accessible au public, mais également lorsqu'il est chez lui, s'il est visible depuis le domaine public. Ainsi, concrètement, si sa chambre à coucher est visuellement accessible depuis l'espace public, il peut être espionné sans aucune retenue par les « détectives » engagés par son assurance.

Une telle façon de procéder est totalement inadmissible.

L'AMGe est consciente qu'il existe des abus qui doivent être sanctionnés sans réserve. Toutefois, elle ne peut cautionner des méthodes disproportionnées et arbitraires qui confèrent aux assureurs davantage de compétences que ne disposent les forces policières dans d'autres domaines de la sécurité. Aussi, l'AMGe invite la population à s'opposer au viol de la sphère privée des citoyens et aux pleins pouvoirs des assurances en votant NON à l'objet fédéral No 3 intitulé *Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des*

Docteur Michel Matter Président de l'AMGe

Article paru dans Entreprise Romande du 9 novembre 2018

assurances sociales, conférant une base légale pour la sur-

veillance des assurés.

Nous n'avons rien à cacher, au contraire!

Nous y voilà de nouveau: l'Office fédéral de la statistique (OFS) démarre le 12 novembre prochain le relevé 2017 des données des cabinets médicaux et centres ambulatoires. C'est certain, personne ne se réjouit de cette sollicitation supplémentaire et la question se pose du pourquoi et de ce que cela apporte à chacun d'entre nous, à nos patients et au corps médical.

Une discussion objective, factuelle et constructive repose sur la transparence et sur des données fiables. D'après une étude du bureau BASS commandée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le revenu réel des médecins spécialistes en Suisse s'élève à 190577 CHF. Un chiffre qui fait cependant l'impasse sur les revenus d'un quart du corps médical, et plus exactement des quelque 10000 médecins-assistants. L'étude ne précise pas non plus quelle part du revenu provient des primes. De plus, les chiffres avancés concernent l'année 2014, c'est-à-dire avant les réductions des tarifs par le Conseil fédéral.

Avec le relevé MARS, nous avons maintenant la possibilité de procéder à des enquêtes et des analyses beaucoup plus différenciées, notamment en distinguant entre assurance obligatoire ou assurance complémentaire pour le chiffre d'affaires et en présentant de manière claire et transparente les revenus générés hors de l'activité médicale au cabinet. Grâce à cela, les résultats du relevé MAS 2015¹ démontrent clairement que les chiffres produits jusqu'à présent par le

corps médical sont corrects et que les coûts de fonctionnement des cabinets médicaux ne s'élèvent pas à 70% mais même à 72%. Ces chiffres permettent aussi de délimiter clairement quels revenus relèvent des assurances sociales, car c'est le seul domaine qui justifie l'intérêt public pour la transparence. Que pouvait-il donc nous arriver de mieux que de voir nos affirmations confirmées et validées par la Confédération?

Pour maintenir la qualité des données au plus haut et la charge administrative au plus bas, la Caisse des médecins, NewIndex et la FMH offrent la possibilité à chaque membre d'importer ses données dans le questionnaire par un simple clic de souris. Avec la FMH, l'Office fédéral de la statistique mise sur la persuasion et renonce encore une fois cette année à des sanctions contre les membres désireux de ne pas respecter les obligations légales.

L'anonymisation des données est également garantie, et ce aussi dans la partie concernant l'autorité de surveillance. En effet, les bases réglementaires concernées (ordonnance et règlement) définissent que seules des données agrégées, ne permettant pas de remonter vers les cabinets particuliers, peuvent être transmises aux destinataires (OFSP, assureurs, cantons).

Souvent, on me demande ce qui se passera avec les données si le cadre légal devait changer. Mais rappelons sans ambiguïté que ce cadre ne se laisse pas modifier aussi facilement



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:

- réhabilitation en médecine interne générale
- réhabilitation post-opératoire
- prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

▼ www.hug-ge.ch/crans-montana





sans raison. La collaboration constructive avec l'OFS offre ici un appui important. De plus, il est évident que les clauses concernant l'usage de ces données n'ont pas le droit d'être modifiées ultérieurement; en revanche, elles peuvent entrer en vigueur de manière proactive. En effet, tout changement des bases juridiques est immédiatement suivi de nouvelles négociations concernant notre collaboration. Cela permet de garantir que la FMH reste un partenaire actif et impliqué.

Dans ce contexte, le Comité central de la FMH recommande aux membres de participer au prochain relevé de l'OFS. Cela demande du temps mais le bénéfice est considérable. Je remercie ici tous ceux et celles qui nous soutiennent dans ce dossier. Mes remerciements s'adressent également à nos partenaires et à nos collaborateurs pour leur engagement solide et précieux.

¹ Office fédéral de la statistique (OFS). Statistique des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS), les cabinets médicaux et centres ambulatoires en 2015: https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/systeme-sante/cabinets-medicaux.assetdetail.4924761.html, 10/4/2018.

Docteur Christoph Bosshard, Vice-président de la FMH, responsable du département Données, démographie et qualité

Article paru dans le Bulletins des Médecins Suisses du 7 novembre 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'AUTOMNE Mardi 20 novembre 2018 à 19 h 30 précises à l'auditoire Marcel-Jenny

Entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2018
- 2. Réception des nouveaux membres
- 3. Election au Conseil
- 4. Tarification 2019 (Tarmed, Tarco, forfait, VPT)
- 5. Statistiques ambulatoires (MAS, ROKO, boite de réception)
- 6. Membre de l'AMGe : nouveaux critères d'admission
- Projet de budget 2019
- 8. Cotisation 2019
- 9. Approbation du budget et de la cotisation 2019
- 10. Désignation du réviseur aux comptes 2018
- 11. Autres thèmes d'actualité
- 12. Questions (les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat de l'AMGe au plus tard une semaine avant l'Assemblée générale)
- 13. Divers

Michel Matter Président

Un buffet-apéritif sera servi dès 19 h au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny

Attention: Le parking mis à disposition des médecins est le parking nord situé sous l'esplanade de l'entrée principale (l'accès se fait désormais par le boulevard de la Cluse ou la rue Lombard). Levée de la barrière d'entrée dès 18 h 30 – Fermeture de la barrière à 23 h 15.



Bienvenue chez Medimage,

Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues: Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Marchand Dr Deac: Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque









IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner Denta-scan



Échographie Doppler



Mammographie numérique low dose



Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur



Radiologie numérique



Panoramique dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

Ma vie de médecin

Une qualité des soins contagieuse :

La campagne des médecins romands

Texte: Michael Balavoine

Expert: Bertrand Jacot-Des-Combes

A l'heure où tout le monde parle des coûts du système de santé, les médecins romands lancent une campagne pour rappeler l'importance de la formation pour assurer une qualité optimale des soins pour les patients. Trois questions au Dr Bertrand Jacot-Des-Combes, Président de la Société médicale de la Suisse romande (SMSR).

LA QUALITÉ DES SOINS DEVIENT CONTAGIEUSE EN SUISSE ROMANDE.

Découvrez le 4 octobre la campagne de la Société médicale de la Suisse romande.



Pourquoi lancer cette campagne maintenant?

Dr Bertrand Jacot-Des-Combes – Depuis plusieurs années, probablement comme un effet à long terme des bilatérales, une partie du corps médical est moins concernée par son rôle social de sauvegarde de la santé. De plus, si une grande majorité des médecins européens ont une formation excellente, la reconnaissance automatique des titres entre l'Europe et la Suisse permet à certains de se prévaloir de titres ne correspondant pas aux exigences des diplômes médicaux suisses. Cette campagne initiée par les Sociétés cantonales romandes permet de regrouper à travers les groupes de spécialités, une communauté de médecins qui partagent des valeurs communes pour défendre la qualité des soins.

En quoi cette campagne est-elle importante pour les patients?

Pour un patient, il est difficile de savoir si les examens proposés sont nécessaires ou le traitement administré adéquat. De manière générale, ils sont souvent rassurés quand leur médecin pratique de nombreux examens comme des scanners, IRM, échographies ou encore des bilans sanguins exhaustifs. Or, plus les médecins sont formés, moins ils demandent d'examens. Ces bilans très larges comportent des risques pour la santé et mettent fréquement en évidence des lésions ne représentant aucun risque pour la santé, cause d'inquiétude chez les patients tout en engendrant de nouveaux examens. Il est une règle en médecine qui veut qu'on ne trouve que ce qu'on cherche et ceci se fait, en premier lieu, par l'interrogatoire et l'examen clinique. Le but de cette campagne est aussi de protéger les patients face à des pratiques qui ne respectent pas les standards en vigueur.

Ne discrimine-t-elle pas une partie des médecins ?

Le propos de cette campagne est très clairement de consolider la confiance existante entre les patients et leur médecin et non pas de mettre à l'index des confrères. Notre société exige une sécurité accrue dans tous les domaines, tels que la sécurité alimentaire, industrielle, environnementale, et il est juste que les médecins eux aussi jouent la transparence. Les temps où les médecins affirmaient être les meilleurs et prodiguaient leurs conseils d'un ton paternaliste sont clairement révolus. Le dialogue avec le patient est la clé d'une relation de confiance dont fait partie, entre autres, la connaissance authentifiée de la formation de son médecin. La seule affirmation d'être le meilleur n'est plus d'actualité. Les groupes de spécialistes vérifient l'exactitude des formations et la qualité de celles-ci. Tout médecin remplissant les exigences du groupe de sa spécialité peut demander son affiliation. Il n'y a très clairement aucune discrimination ou mise au pilori de confrère.

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Ahamada BADINI

Rue de la Fontenette 23, 1227 Carouge Né en 1967 nationalité suisse Diplôme de médecin en 1995 (Mali) reconnu en 2017 Titre postgrade en psychiatrie psychothérapie 2017

Après avoir suivi ses études de médecine à la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie à Bamako au Mali et obtenu son diplôme en 1995, arrivé à Genève pour faire des études universitaires postgrade en études du développement. Après quelques mois de stage aux HUG au début des années 2000, il a commencé une formation postgarde en psychiatrie et psychothérapie et devenu spécialiste dans cette discipline en février 2017.

Dr Emilie CHAPPUIS GISIN

Centre médical de Vésenaz, route de Thonon 42, 1222 Vésenaz Née en 1983, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2008 Titre postgrade en pneumologie 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle débute sa formation de médecine interne à l'Hôpital de Sion, cursus qui se poursuit aux HUG et au CHUV avec l'obtention en 2015 du titre de spécialiste FMH en médecine interne. Elle poursuit sa formation en tant qu'interne en pneumologie aux HUG, puis en tant que cheffe de clinique au sein du service de pneumologie de l'Hôpital de Rolle. Elle obtient son titre de spécialiste FMH en pneumologie en 2016. Par la suite, elle réintègre l'équipe de pneumologie des HUG en tant que cheffe de clinique où elle exerce durant plusieurs années. Elle projette de s'installer en pratique privée en septembre 2019.

Dr Corinne Marylis DAUVE

Route d'Hermance 2, 1222 Vésenaz Née en 1979, nationalité française Diplôme de médecin en 2011 en (France) reconnu en 2014 Titre postgrade en psychiatrie psychothérapie 2012 en (France) reconnu en 2014

Après avoir suivi ses études de médecine à Bordeaux (France) et obtenu son diplôme de médecin en 2005 et son titre de médecin en 2011. Arrivée en Suisse en 2015, elle a occupé la fonction de cheffe de clinique aux HUG durant les années 2015, 2016 et 2017. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle est installée en ville de Genève depuis 2018.

Dr Sarah FIORENTINI

Rue du 31-Décembre, 1207 Genève Née en 1979, nationalités suisse et italienne Diplôme de médecin en 2007 Titre postgrade en médecine interne générale en 2014

Après l'obtention du diplôme de médecin en 2007, elle effectue sa spécialisation de médecine interne générale dans différents centres de Suisse romande avec une spécificité en gériatrie, thérapie familiale, médecine d'urgences ambulatoires. Sa prise en charge se veut humaniste, communautaire s'articulant en réseau avec une grande expérience de visites à domicile.

Dr Francesco MORETTI

Medbase Genève Gare Cornavin, Place Cornavin 7, 1201 Genève Né en 1979 nationalité italienne Diplôme de médecin en 2006 en (Italie), reconnu en 2013 Titre postgrade en cardiologie en 2018

Etudes de médecine avec thèse de doctorat en Italie en mars 2006, a effectué une formation postgrade de 3 ans en médecine interne en Belgique (Université libre de Bruxelles). Arrivé en Suisse en 2011 et après 2 ans de formation en cardiologie au Tessin. Puis au CHUV durant 3 ans et demi dont 1 an de formation en angiologie et 2 ans et demi en médecine interne, ce qui lui permet de terminer sa formation FMH en médecine interne générale. Débute ensuite une 2º formation FMH en cardiologie en 2015 aux HUG. Titre de cardiologue obtenu en 2018. Actuellement spécialiste en cardiologie et en médecine interne générale, a des intérêts vers toute la cardiologie générale, en particulier la prévention cardiovasculaire, l'imaging cardiaque non invasif (échocardiographie transthoracique) et les pathologies systémiques avec atteinte cardiaque.

Dr Léonard MOSSAZ

Chemin Beau-Soleil 12, 1206 Genève Né en 1981 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2005 Titre postgrade en cardiologie en 2015

Après avoir terminé ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, il a effectué sa formation de médecine interne en Valais puis aux HUG, où il a été chef de clinique. Ensuite, il a effectué l'internat de cardiologie dès 2011 aux HUG, puis au CHUV, avec obtention du FMH de cardiologie fin 2015. Il a reçu une bourse pour partir à Paris

à l'Hôpital de la Pitié-Salpétrière, puis est revenu aux HUG travailler comme chef de clinique jusqu'à maintenant. Il s'installera comme cardiologue en ville de Genève dès janvier 2019.

Dr Victor PECOUL

Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève Né en 1986 nationalité française Diplôme de médecin en 2010 Titre postgrade en médecine interne générale en 2018

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, il a suivi une formation aux HUG et à l'Hôpital de la Tour. Il a notamment travaillé dans l'unité VIH/SIDA des HUG et a acquis une certaine expertise dans le suivi des patients infectés par le VIH mais aussi des infections sexuellement transmissibles et des hépatites virales. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, il partage son temps entre le Groupe Sida Genève et le Checkpoint, centre de santé pour hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes.

Dr Toni RAFFOUL

HUG, rue Gabrielle-Gentil-Perret 4, 1211 Genève 4 Né en 1975 nationalité franco-libanaise Diplôme de médecin en 2000 (Liban) reconnu en 2014 Titre postgrade en chirurgie 2017

Etudes médicales au Liban. Diplôme de médecine en 2000. Formation postgrade en chirurgie générale et viscérale en Belgique, France et Suisse. Diplômes inter-universitaires de chirurgien oncologique digestive et de pancréatologie médico-chirurgicale. Obtention du titre de FMH en chirurgie en 2017. Depuis juin 2014, chef de clinique en chirurgie viscérale, aux HUG, dans le service du Prof. Morel. Il envisage de s'installer en cabinet privé à Genève, à partir de septembre 2019.

Dr Emmanuelle RANZA

Rue Viollier 4, 1207 Genève Née en 1980 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2006 Titre postgrade en génétique médicale en 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, elle effectue sa formation en génétique aux HUG et à l'Hôpital Necker de Paris. Elle a obtenu son FMH en génétique médicale en 2014 et a exercé plusieurs années comme cheffe de clinique aux HUG. Elle a récemment fondé avec le Prof. Antonarakis, le Centre de génétique Medigenome, installée aux Eaux-Vives à Genève.

Dr Aude TONSON LA TOUR

Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève Née en 1982 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2008 Titre postgrade en pédiatrie en 2014 Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecine en 2008, puis de spécialiste en pédiatrie en 2014, elle est partie effectuer une formation en médecine d'urgence pédiatrique à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal. De retour en Suisse, elle a travaillé dans le service d'accueil et d'urgences pédiatriques des HUG. Actuellement spécialiste en médecine d'urgence pédiatrique, elle s'installe à l'Hôpital de la Tour en ville de Genève dès novembre 2018.

Dr Alexandra TSOUKA

Hôpital de la Tour, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin Née en 1986 nationalité grecque Diplôme de médecin en 2009 en (Grèce) reconnu en 2010 Titre postgrade de pédiatre 2018

Elle a obtenu son diplôme de médecin en 2009 en Grèce. Après avoir débuté sa formation en pédiatrie aux HUG, elle est partie effectuer de la recherche clinique au Canada. De retour en Suisse, elle a terminé sa formation aux HUG, puis effectué une année au centre des maladies moléculaires au CHUV. Elle est installée en ville de Genève depuis novembre 2018, comme spécialiste en pédiatrie.

Dr Laetitia Alexandra WILHELM

Cabinet médical de Cayla, avenue des Eidguenots 4, 1203 Genève Née en 1980 nationalité franco-suisse Diplôme de médecin en 2006 Titre postgrade de médecine interne générale en 2015

Après avoir effectué mes études de médecine à l'université de Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2006. Sa formation postgrade s'est déroulée en pédiatrie, médecine interne hospitalière, urgence, urgence pré-hospitalière et médecine ambulatoire pour une durée de 5 ans aux HUG, également à Neuchâtel, au centre médico-pédagogique de Genève ainsi qu'au Centre et permanence d'Onex. Son cursus s'est enrichi d'une formation postgrade de 4 ans en psychiatrie adulte en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Elle a obtenu le titre FMH de spécialiste en médecine interne générale en 2015. Elle a travaillé en tant que cheffe de clinique au département de médecine interne générale, réhabilitation et gériatrie aux HUG. Elle est installé en pratique privée depuis le 1er novembre 2018 avec 3 collègues, au cabinet médical de Cayla aux Charmilles, tout en gardant un poste à temps partiel aux HUG.

Dr Nina WINTERTON

Clinique de dermatologie de Plan-les-Ouates, Centre Laserdermato, route de Saint-Julien 118, 1228 Plan-les-Ouates Née en 1980 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2006 Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie en 2015

Après avoir suivi ses études à Zurich et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2006, elle a effectué sa spécialisation en dermatologie et vénéréologie à Zurich et Lausanne. Suite

à son assistanat, elle a travaillé comme cheffe de clinique dans le service de dermatologie et vénéréologie au CHUV depuis 2015. Elle est installée à Genève depuis octobre 2018.

Dr Charis ZIORI

Clinique du Sujet, quai du Seujet 14, 1201 Genève Née en 1976 nationalité grecque Diplôme de médecin en 2005 en (Grèce) reconnu en 2009 Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie en 2011 Après avoir suivi ses études en Grèce et obtenu initialement une maîtrise en biologie en 1999 puis son diplôme de médecin et doctorat en médecine en 2005. Arrivée à Genève pour réaliser une formation en dermatologie et vénéréologie. Elle a effectué de formation en dermatologie et vénéréologie de 4 ans aux HUG et 1 an de formation en immunologie et allergologie aux HUG. Elle a obtenu le titre postgrade fédéral de spécialiste en dermatologie et vénéréologie. Actuellement, spécialiste en dermatologie et vénéréologie à la Clinique du Seujet à Genève depuis janvier 2012.



Médecins, pour vos patients en fin de vie, en alternative à l'hôpital,

pensez à la Maison de Tara www.lamaisondetara.ch Tél. 022 348 86 66





Sea & Land Consulting S.A.

36, Av. Cardinal Mermillod, Case postale 1524

1227 CAROUGE - GENÈVE

SUISSE

Phone +41 22 827 41 00 Fax +41 22 827 41 49 slc@slc-consulting.ch Sea and Land Consulting SA offre toutes les prestations d'une fiduciaire et possède une bonne connaissance dans le domaine de la santé.

Que ce soit :

- Conseils de financement et Business plan
- Création et reprise d'entreprise
- Comptabilité et clôture
- Fiscalité personnes physiques et morales
- Gestion des salaires

Nous sommes à votre service depuis 1974.

Changements d'adresses



Dr Magali ABOU FERNANDEZ

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus au boulevard de la Cluse 30 mais au cabinet gynécologique de l'Ermitage, route de Chêne 110, 1224 Chêne-Bougeries Tél. (nouveau) 022 736 70 11 Fax (nouveau) 022 860 81 89

Dr Shadi AXMANN

Spécialiste en ophtalmologie, exerce toujours au centre Vision Rive Droite mais également à la rue Emile-Yung 1, 1205 Genève

Tél. (inchangé) 022 346 26 78

Dr Vincent BURKI

Spécialiste en rhumatologie et en médecine physique et réadaptation n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76B mais au chemin de Thury 7A, 1206 Genève

Tél. (inchangé) 022 702 25 41 Fax (inchangé) 022 702 25 42

Dr Lucie FERNEX

Spécialiste en médecine interne générale n'exerce plus aux HUG mais au groupe médical de Versoix, Chemin Jean-Baptiste-Vandelle 10, 1290 Versoix

Tél. (nouveau) 022 775 16 27 Fax (nouveau) 022 775 16 20

Dr Patricia FRANCIS

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue de Beau-Séjour 6 mais à la route de Florissant 4, 1206 Genève

Tél. (inchangé) 022 346 33 00 Fax (inchangé) 022 347 33 14

Dr Jean-Michel GASPOZ

Spécialiste en médecine interne et en cardiologie n'exerce plus aux HUG mais à la Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1227 Chêne-Bougeries

Tél. (nouveau) 022 305 07 29 Fax (nouveau) 022 305 07 30

Dr Sandrine GREPT-LOCHER

Spécialiste en médecine interne n'exerce plus au chemin Rieu 18 mais à l'avenue de Champel 81, 1206 Genève Tél. (inchangé) 022 731 70 73 Fax (inchangé) 022 731 70 74

Dr Bertrand JACOT DES COMBES

Spécialiste en médecine interne et en endocrinologie/diabétologie, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76 mais à la

route de Chancy 215, 1232 Confignon Tél. (inchangé) 022 789 34 16

Fax (inchangé) 022 789 34 18

Dr Jessie LAMOUILLE

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur et en chirurgie de la main, n'exerce plus à l'avenue de Beau-Séjour 6 mais à l'avenue de la Roseraie 76B, 1205 Genève

Tél. (inchangé) 022 702 25 82

Dr Maciej LAZACZYK

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie n'exerce plus à l'avenue des Cavaliers 5 mais à la route de Chêne 84, 1224 Chêne-Bougeries

Tél. (nouveau) 078 652 23 11

Dr Danièle LEFEBVRE

Spécialiste en médecine générale n'exerce plus à la route de Suisse 93 mais au chemin Jean-Baptiste-Vandelle 8, 1290 Versoix

Tél. (nouveau) 079 202 12 12

Dr Laura MACH

Spécialiste en médecine interne et en psychiatrie et psychothérapie n'exerce plus à l'avenue du Lignon 36 mais au cabinet de psychothérapie de Cayla, avenue des Eidguenots 10, 1203 Genève

Tél. (nouveau) 022 303 81 59

Dr Isabelle MORARD

Spécialiste en médecine interne et en gastroentérologie, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76A mais à l'avenue de la Roseraie 76B, 1205 Genève

Tél. (inchangé) 022 346 19 93 Fax (inchangé) 022 346 19 94

Dr Grégory ORNON

Spécialiste en médecine physique et réadaptation n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 76B mais au chemin de Thury 7A, 1206 Genève

Tél. (inchangé) 022 702 25 41 Fax (inchangé) 022 702 25 42

Dr Anne-Madeleine SENAUD

Médecin praticien, n'exerce plus à la rue Ernest-Bloch 52 mais au cours de Rive 20, 1207 Genève

Tél. (inchangé) 022 786 57 88 Fax (inchangé) 022 786 57 90

Ouverture de cabinet



Dr Raquel RUDERMANN

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Rue Maurice-aBraillard 18 1202 Genève Tél. 022 555 00 40 Fax 022 555 00 41

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Drs Nicole CHESEAUX, Bernard CONRAD, Lionel Bernard DUMONT, Thomas HAUSTEIN, Sophie de MASSOUGNES des FONTAINES, Raphaël MEYER, Khaled M'HIRI, Lyat Clarys PEREZ, Ioanna POLYMENIDI MOREL et Christine SERRATRICE, dès le 1er novembre 2018.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Drs Claude AUBERT, Laurent GIRARD et Roger LAYDEVANT, dès le 1er janvier 2019.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Csaba GODA, Afsendiyos KALAONGOS, Bernard PAHUD, Jacques PRESS et Anne-Thérèse VLASTOS, au 31 décembre 2018.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Sophie CATOIRE, médecin du travail au *Groupe Aimé Pouly SA,* ayant comme entités : Le fournil Romand SA; Finalim Services SA et Aimé Pouly SA. **Dr Sophie CATOIRE,** médecin du travail de l'entreprise Labatec Pharma.

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Philippe BOURGEOIS**, spécialiste en psychiatrie-psychothérapie, survenu le 26 octobre 2018.



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services:

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch





Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore <u>avec toutes les infirmières</u>, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des <u>médicaments aseptiques et cytostatiques</u>.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir <u>la newsletter!</u>

Av. Cardinal-Mermillod 36 CH-1227 Carouge T +41 (0)22 420 64 80 F +41 (0)22 420 64 81 contact@proximos.ch www.proximos.ch

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Bureaux à louer

Dans un cabinet de consultations psychiatriques et psychologiques. 2 bureaux de consultations meublés. En commun : une salle d'attente, kitchenette et WC. Le cabinet se situe au centre ville à proximité de tous moyens de transport. Il s'agit d'une structure lumineuse et calme.

Contacter par téléphone : 079 683 85 99 par courriel : anchyi@bluewin.ch

Cherche à reprendre une patientèle

Médecin spécialiste FMH en médecine interne générale, cherche à reprendre une patientèle, dans la région de Plainpalais, ou dans les quartiers alentours. Autres propositions bienvenues. Discrétion assurée.

Contacter par courriel : ch-med@bluewin.ch

Cherche pédiatre

Cabinet de pédiatrie de Frontenex, rive gauche, cherche pédiatre (m/f) pour collaboration ou association. Diplôme de médecin spécialiste reconnu par la Confédération indispensable. Travail à temps partiel ou complet. Début : automne 2018 ou à convenir. Emplacement calme et d'accès facile (parking et transports).

Contacter par téléphone : 022 786 35 21 par courriel : pierre.klauser@hin.ch ou catherine.masson-monguzzi@hin.ch

A Vendre

Appareil Cryo 6 refroidisseur à air pulsé de Zimmer avec tuyau flexible dermato. Acheté en avril 2012 et en très bon état. Prix 4200 CHF TTC

Contacter par téléphone : 022 347 25 47

Bureaux à louer

Pour cabinet/centre médical au Grand-Saconnex, deux beaux espaces modernes récemment rénovés de 74 m² et 33 m² avec 2 places de parking souterrain. Parking clients disponible en face d'immeuble. Le premier espace se compose d'une salle d'attente, 2 salles de consultation, un laboratoire et est prêt à être exploité avec une affectation centre médical. Le deuxième espace réception, salle d'attente, administrative est un open space. Les bureaux se trouvent au rez-de-chaussée d'un bel immeuble contemporain à proximité des transports publics.

Contacter par téléphone : 021 963 25 00 par courriel : elary@rclin.com

Cherche un/une médecin interniste généraliste

Cabinet médical de 150 m² bénéficiant d'un équipement moderne, avec 2 salles de consultation, à deux minutes de la gare Cornavin. Je recherche un/une médecin pour partager le cabinet et la nombreuse patientèle. Autres spécialistes bienvenus. Taux d'activité de 20% à 40% pouvant être évolutif. Modalités à discuter.

Contacter par téléphone: 078 871 76 66

A sous-louer

Avenue Blanc (Sécheron), grand bureau, très lumineux dans un cabinet d'hématologie 1 à 2 pièces (ensemble ou séparées). Loyer à discuter selon taux d'occupation par semaine. Comprend aussi un espace secrétariat, salle d'attente, cuisine et toilettes. Centre de prélèvement disponible en plus. Contacter par téléphone : 079 932 43 79 / 022 716 21 19 par courriel : georgios.georgiou@symed.ch

I was a second of the second o

Cabinet à partager

Médecin généraliste installée depuis 2005, cherche à partager joli cabinet médical de 100 m² pour deux médecins, (50 m² chacun) rive droite avec un généraliste/interniste, un psychiatre ou un pédiatre. Très bien conçu pour la médecine générale avec secrétariat salle d'attente, 2 bureaux, une petite salle pour prise de sang/stock de matériel, grandes baies vitrées sur tout le cabinet, rez-de-chaussée, immeuble récent, à 2 minutes de l'arrêt de bus, date à convenir (autour du 1er janvier 2019). Loyer 1660 CHF / mois charges incluses. Contacter par téléphone : 079 440 96 60

par courriel: claude.huard@bluewin.ch

A sous-louer

Pièce de 10 m² pour psychiatre FMH (pas de délégation), dès le 1^{er} janvier 2019 dans cabinet de psychothérapie. Quartier Servette-Gare. Jouissance des locaux communs (salle d'attente, 2 WC, cuisine). 800 CHF toutes charges comprises (wifi, ménage, chauffage).

Contacter par téléphone: 076 415 13 15

Pièce de consultation à louer

La clinique, située dans l'hôtel Kempinski propose à la location à partir du 1^{er} janvier 2019 un espace de 24 m² pour un médecin généraliste ou un dermatologue.

Contacter par téléphone : 079 399 26 97

par courriel:

dmuller@lacliniquequaidumontblanc.ch

Recherche cabinet à louer

Je suis praticienne en hypnose Ericksonienne et en programmation neurolinguistique, spécialisée dans l'accompagnement des enfants et des adolescents. Recherche un cabinet à louer entre 1 à 3 jours par semaine au sein d'un cabinet médical.

Contacter par téléphone: 076 370 80 17

Bureau à louer

Dans un local situé à Satigny-Village, rez-de-chaussée, bureau de consultation de 50 m², avec salle d'attente, kitchenette et salle de bain. Adapté pour professionnels de la santé, à proximité de tous moyens de transports. Libre de suite. Loyer avec charges 1500 CHF. (visible sur Anibis.ch) Contacter par téléphone : 079 349 31 00

par courriel : pierre.pecoraro@elecom.ch

Pièce de consultation à louer

Située dans une cour intérieure du Vieux-Carouge, petite pièce d'accès indépendant, à disposition une salle d'attente commune, pour un loyer mensuel de 750 CHF + charges. Charme et calme absolu. Conviendrait à des professionnels de la santé, pour adolescents ou adultes. Accès au tram 12 et 14. Parkings communaux à proximité.

Contacter par téléphone : 022 342 81 61

Bureau à louer

Disponibilité de 20% à 100%. Cabinet de psychothérapie composé de médecins FMH et de psychologues avec titre de spécialistes FSP, propose la location d'un grand bureau de standing dans le quartier des Bastions, cadre de travail agréable et proche des lignes de bus et de tram, pour médecin en fin de formation avec une expérience préalable en clinique psychiatrique ou avec un titre de spécialiste FMH (médecine générale, neurologie, psychiatrie adulte-enfant).

Contacter par courriel: psyge2016@gmail.com

Bureau à sous-louer

Pour psychiatre ou psychothérapeute, rue du 31-Décembre aux Eaux-Vives. Disponible de suite. Un jour par semaine, le vendredi. 250 CHF / mois charges incluses (ménage, wifi, nombreux espaces communs). Possibilité de disposer de deux autres demi-journées dans un autre bureau.

Contacter par courriel : dr.tbouchet@bluewin.ch

Cabinet à partager

Suite au départ de deux collègues ophtalmologues, deux médecins internistes généralistes installés dans un spacieux cabinet médical au Grand-Saconnex, loyer attractif, proposent une collaboration avec un ou plusieurs collègues. Conviendrait à tous les spécialistes. Une attention particulière est portée auprès des spécialistes en pédiatrie dans l'objectif de développer la médecine de famille d'autant plus que la région est peu desservie par cette spécialité médicale.

Contacter par téléphone : 022 798 08 85

par courriel : cabinetmedical1218@gmail.com

Cabinet à partager aux Pâquis

Suite au départ en retraite de mon collègue, je partage un spacieux cabinet de 130 m² dès le 1er janvier 2019. 1400 CHF chacun. Calme, proche du lac et de la gare. Rue du Môle 4, 1er étage.

Contacter par téléphone : 079 305 72 15

par courriel : karinferriere@hotmail.com

A vendre

Stérilisateur W&H Lisa 522 avec accessoires, état neuf et très peu servi. Prix de vente 1615 CHF ou reprise du leasing jusqu'au 31 décembre 2019 (971.10 CHF / trimestre) et solde résiduel de 707.55 CHF.

Contacter par courriel: cabinet_med.rh@yahoo.com

Spécialiste FMH, Médecine Interne cherche médecin pour partager cabinet neuf dans le quartier des Charmilles.

Grand cabinet et toutes commodités. Loyer CHF 1500.–

Contact: secrétariat. Tél 022 344 85 31

008650

A vos agendas!



Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Jeudi 29 novembre, de 8 h 15 à 16 h 15 L'addictologie en 5G

La connectivité au centre

Lieu: Y Parc, Yverdon-les-Bains



Jeudi 29 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30

FAAG Dans nos quatre murs, comme en sortant : vieillir en toute sécurité en prévenant des accidents Comment prévenir les chutes?

Lieu: UOG, place des Grottes 3, 1201 Genève

Lundi 3 décembre, de 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Consultation de détection précoce des troubles de l'équilibre Ligue genevoise contre le rhumatisme

Journée d'information 2018

Lieu: LGR, rue Merle-d'Aubigné 22, 1207 Genève



Mardi 4 décembre, de 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Prévention des fractures dues à l'ostéoporose Ligue genevoise contre le rhumatisme

Journée d'information 2018

Lieu: LGR, Rue Merle-d'Aubigné 22, 1207 Genève

Mardi 4 décembre, de 19 h 15 à 20 h 30

Conférences de la société médicale de Genève Prédisposition et susceptibilité aux infections : le yin et le yang

> Prof. Jacques Fellay Infectiologue-chercheur, expert en génomique, EPFL-CHUV

Lieu: HUG, auditoire Marcel-Jenny

Samedi 8 décembre, de 8 h 30 à 17 h

XXXIII^e journée de l'ASUPEA L'observation du bébé et le contre-transfert comme outils thérapeutiques

Lieu : Musée d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève

Jeudi 13 décembre, de 13 h à 17 h 30

Placenta accreta/perceta : Prise en charge au XXI° siècle

Lieu: Maternité (Auditoire), boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève

Jeudi 13 décembre, de 13 h à 18 h

Quatre Saisons Cardiovasculaires Genevoises Cœur et femme

Lieu: HUG, salle Opéra (étage 0), rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

Jeudi 13 décembre, de 8 h à 12 h

Journée update épilepsie Faire le point sur les nouveautés thérapeutiques en épileptologie

Lieu : HUG, auditoire Julliard, rue Alcide-Jentzer 17, 1205 Genève



Jeudi 13 décembre, de 9 h à 17 h Atelier d'approfondissement en soins palliatifs Gestion de la douleur

Lieu: Rue Pépinet 3, 1003 Lausanne

Lundi 17 décembre, de 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Consultation de détection précoce des troubles de l'équilibre Ligue genevoise contre le rhumatisme

Journée d'information 2018

Lieu: LGR, rue Merle-d'Aubigné 22, 1207 Genève

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - Responsable de la publication : Antonio Pizzoferrato - Contact pour publication : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - Mise en page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - Publicité : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@medhyg.ch - Impression : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires

AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch Les articles publiés dans *La Lettre de l'AM*Ge n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel: 27 novembre 2018 - Prochaine parution: 10 décembre 2018





LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch